



bilan

2020

-

2024







COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION

EDITO



Depuis 2020, la Communauté d'agglomération est pleinement engagée à répondre aux défis de notre territoire et de notre environnement. Chacune des compétences exercées fait l'objet d'une réflexion approfondie pour un service aux habitants efficace s'inscrivant dans les enjeux d'avenir du territoire.

Ces enjeux sont nombreux et nous présentons à travers ce bilan les principaux projets et principales actions menés pour y répondre. De la distribution d'eau potable dans chaque foyer au développement de formations d'enseignement en passant par le déploiement de la fibre et la création de pistes cyclables, la liste des investissements est longue. Elle reflète le travail considérable mené par les agents de la Communauté d'agglomération sous l'impulsion des élus communautaires.

Notre Communauté d'agglomération a désormais une identité forte auprès des habitants et des partenaires institutionnels. Elle poursuivra son ambition pour le territoire nord mosellan à travers la future grande agglomération Thionville-Fensch qui sera effective au 1er janvier 2026.

Cette ambition est celle portée pour tous les habitants de nos communes. Les Maires restent et resteront les élus de référence et ils constituent donc le socle de notre collectivité. C'est en leur nom que je souhaite remercier toutes celles et tous ceux qui par leur activité et leur engagement font de notre territoire un territoire d'avenir.

Pierre CUNY

Président de la Communauté d'Agglomération Portes de France - Thionville

Maire de Thionville

Conseiller départemental de la Moselle

INFRASTRUCTURES ET TRANSPORTS

La mobilité en Moselle nord présente un double enjeu : développer un réseau de transports publics moderne et fiable à l'échelle du territoire avec la mise en place du projet Citézen (BHNS) et, dans le même temps, répondre aux besoins des travailleurs frontaliers du Luxembourg toujours plus nombreux : P+R de Metzange, P+R de la gare de Thionville.

PRINCIPALES ACTIONS MENÉES :

// A31 Bis

Avis favorable de la Communauté d'Agglomération sur le fuseau F4.

// Parking relais de Metzange

Ce P+R destiné aux frontaliers est doté de 764 places en bordure d'A31 avec accès direct pour les cars transfrontaliers et les bus urbains. D'autres équipements identiques verront le jour, le prochain étant le P+R de la gare de Thionville).



// Citézen

Porté par le SMITU, le projet de bus à haut niveau de service (BHNS) proposera un niveau de service élevé (cadencement important).

Le BHNS empruntera 2 lignes, l'une d'une longueur de 22 km qui reliera Hayange à Basse-Ham et l'autre de 10 km qui partira du P+R de Metzange jusqu'à Yutz. 2 ponts ont été construits, l'un franchissant la Moselle (pont Konrad Adenauer), l'autre les voies SNCF (pont Alcide de Gasperi), permettant de développer l'accès à la gare de Thionville.

Chiffre clé

5 M€

Coût des études et travaux du parking relais Thionville-Metzange

Pont Konrad Adenauer



Pont Alcide de Gasperi

PRINCIPALES PERSPECTIVES À METTRE EN OEUVRE D'ICI 2026

Etudes, réalisations

// Participation au projet de Service Express Régional Métropolitain « Lorraine-Luxembourg ».

PISTES CYCLABLES ET SERVICES VÉLOS

Les modes doux ou comment se déplacer autrement tout en réduisant son impact sur l'environnement. A ce jour, il existe 75 km de pistes cyclables reliant entre elles les 13 communes de la Communauté d'Agglomération Portes de France - Thionville. De nouvelles liaisons sont en projet qui permettront notamment de rejoindre le Val de Fensch. L'engagement de la Communauté d'Agglomération passe aussi par le développement d'une offre de services et de stationnement autour des modes doux.

PRINCIPALES ACTIONS MENÉES :

// Itinéraires cyclables et pédestres

- Réalisation de l'itinéraire cyclable entre Angevillers et Rochonvillers (3.6 km) ;
- Achèvement de la piste cyclable longeant la rue du Haut-Pont, sur l'itinéraire reliant Fontoy à Knutange ;
- Réalisation de deux itinéraires cyclables intercommunautaires, l'un vers la Communauté de Communes du Pays Haut Val d'Alzette reliant Tressange-Bure à Ottange (environ 500 m le long de la RD 59), et l'autre vers la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch reliant Thionville-Beuvange à Algrange (environ 300m le long de la RD 152E).

// Promotion des modes doux et services associés

- Partenariat avec l'Association Mob d'Emploi pour le déploiement de l'offre de location et de gardiennage de vélos classiques et innovants, en gare de Thionville ;
- Mise en place de plusieurs abris vélos (à l'Hôtel de Communauté, au centre aquatique Hamélys à Basse-Ham) ;
- Installation d'une station « auto-réparation » vélo et d'une station de gonflage en libre-service sur la base de loisirs nautiques de Basse-Ham ;
- Mise à disposition de vélos innovants de type vélos cargo et vélos debout en location auprès des plaisanciers, des usagers du camping de Nautic'Ham et des visiteurs transitant par la base de loisirs.





Linéaire de pistes cyclables permettant de relier les 13 communes entre elles.

PRINCIPALES PERSPECTIVES À METTRE EN OEUVRE D'ICI 2026

Etudes, réalisations

// Mise en œuvre de nouvelles liaisons cyclables avec la CAVF :

- Thionville - Florange par le Chemin du Leidt,
- Terville - Hayange Marspich le long de la RD13,
- Thionville - Beuvange vers Hayange Le Konacker le long de la RD 14B.

// Projet de liaison cyclable Kuntzig - Distroff ;

// Construction d'un abri vélo de 100 places devant la gare de Thionville.



GESTION DES DECHETS

L'optimisation de la gestion des déchets est un enjeu majeur pour notre territoire. Mieux trier et collecter, optimiser la valorisation des déchets sont autant de défis que l'Agglo est en passe de relever. La mise en œuvre de la collecte des biodéchets, les nouvelles filières de tri des déchetteries, le déploiement des points d'apport volontaire se poursuivent.

Ces mesures s'accompagnent d'un important travail de pédagogie auprès des usagers pour les inciter à mieux trier. Car le meilleur déchet est celui que l'on ne génère pas.

PRINCIPALES ACTIONS MENÉES :

- // Construction d'un Centre Technique Communautaire à Thionville - Metzange ;
- // Modernisation de la déchetterie de Havange ;
- // Construction d'une nouvelle déchetterie à Yutz ;
- // Extension des consignes de tri, depuis le 1^{er} novembre 2019, tous les emballages se trient !
- // Développement du nombre de points d'apport volontaire enterrés ;
- // Conteneurisation des ordures ménagères (2016 pour les Communes du Plateau), 2018-2019 pour Thionville ;
- // Extension de la régie de collecte à l'ensemble du territoire au 1^{er} janvier 2023 ;
- // Harmonisation des fréquences de collecte ;
- // Promotion du compostage et déploiement du compostage collectif ;
- // Mise en œuvre d'un Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers.

L'Agglo met en place une
collecte séparée de vos biodéchets



**Un petit seau pour
les habitants**

**...
un grand pas pour
l'Environnement**



Chiffre clé

26

Flux de déchets triés en déchetterie,
dont 6 nouvelles filières depuis 2020



PRINCIPALES PERSPECTIVES À METTRE EN OEUVRE D'ICI 2026 *Etudes, réalisations*

- // Déploiement de la collecte séparée des biodéchets sur l'ensemble du territoire ;
- // Construction d'un centre de transfert de déchets par le SYDELON sur le port de Thionville - Illange en remplacement du site de Manom ;
- // Projet d'une unité de méthanisation des biodéchets ;
- // Mise en œuvre d'espaces de réemploi en déchetteries et partenariat avec les associations de l'économie sociale et solidaire.



EAU POTABLE

La ressource en eau est en des enjeux majeurs de ces prochaines années. La CA s'emploie à sécuriser et à diversifier cette ressource. L'accent est mis aussi sur l'accroissement des capacités de stockage et la création d'interconnexions entre les communes afin de sécuriser l'approvisionnement en des habitants.

PRINCIPALES ACTIONS MENÉES :

- // Prise de la compétence « Eau Potable » au 1^{er} janvier 2020 et définition d'une stratégie de l'eau reposant sur 5 axes :
 - Développement des ressources propres historiques (Briquerie, Entrange, Manom, Ranguieux) et remobilisation de la ressource de Metzange, abandonnée depuis l'envoyage des mines en 2003 ;
 - Renforcement des ressources disponibles (protection des captages) et gestion patrimoniale des installations comportant un programme annuel de recherche et de réparation des fuites, et de renouvellement des réseaux ;
 - Etudes pour la mise en œuvre d'un traitement de l'eau afin de disposer d'une qualité d'eau homogène sur le territoire ;
 - Accroissement des capacités de stockage (réhabilitation des bassins de stockage d'eaux brutes d'Entrange, construction d'un réservoir à Guentrangé) ;
 - Renforcement et création d'interconnexions entre les Communes.

- // Signature en avril 2023 avec l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse d'un Contrat de Territoire Eau et Climat regroupant des projets concertés autour des enjeux de la politique de l'eau et de la biodiversité et comprenant des mesures d'atténuation et d'adaptation au changement climatique et de gestion patrimoniale des réseaux.

Chiffre clé

44,5 M€

Le Contrat de Territoire Eau et Climat est évalué à 44,5 M€ et soutenu à hauteur de 14,9M€ par l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse.



PRINCIPALES PERSPECTIVES À METTRE EN OEUVRE D'ICI 2026

Etudes, réalisations

- // Sécurisation du réseau d'Illange avec une interconnexion sur le réseau de Thionville ;
- // Construction d'une usine de décarbonatation ;
- // Remise en exploitation de la ressource minière de Metzange.

ASSAINISSEMENT DES EAUX USEES ET GESTION DES EAUX PLUVIALES

Face à des événements climatiques souvent plus violents que par le passé, la recherche d'une meilleure osmose avec le développement urbain impose que la maîtrise des eaux pluviales urbaines soit optimisée. Dans un contexte où, par le poids de l'histoire, les réseaux unitaires ont été fortement déployés, il s'agit, à présent, de déconnecter fortement les réseaux d'eaux pluviales pour maîtriser ces flux et les orienter dès que possible vers les milieux naturels.

A ce titre, afin de sécuriser ses infrastructures d'assainissement et de gestion des eaux pluviales urbaines, l'Agglo a réalisé un important programme de travaux.

PRINCIPALES ACTIONS MENÉES :

// Gestion des Eaux Pluviales

Afin de diminuer la charge hydraulique arrivant à la station d'épuration, un schéma directeur de déconnexion des eaux pluviales a été adopté avec pour objectifs :

- d'améliorer l'écoulement des eaux pluviales,
- de proposer une urbanisation en cohérence avec les réseaux d'eaux pluviales,
- d'établir un programme de travaux et d'actions, afin de protéger le milieu récepteur, les biens et les personnes.

Des travaux ont été réalisés dans ce cadre :

- Route de Metz vers l'Allée des Coteaux à Illange,
- Rue de l'Etoile à Thionville,
- Reprofilage de fossés existants vers l'étang du Tilly à Yutz,
- Déconnexion du réseau d'eaux pluviales impasse Jules Ferry à Lommerange.

// Station d'épuration.

- Mise en place d'une filière alternative au sécheur thermique ayant pour impact la suppression des nuisances olfactives,
- Étude et travaux visant à la réutilisation d'eaux usées traitées pour le lavage des voiries et l'arrosage,
- Etude en vue du renforcement de la filière épuratoire, tenant compte des développements urbains de l'agglomération.

// Stockage

Construction de bassins de rétention afin de limiter les rejets d'eaux usées vers le milieu naturel et notamment la Moselle. Exemple : bassin rue Gambetta à Thionville.



Volume du bassin de rétention rue Gambetta à Thionville

Chiffre clé

4000 M³



PRINCIPALES PERSPECTIVES À METTRE EN OEUVRE D'ICI 2026

Etudes, réalisations

// Station d'épuration.

- Etude des solutions d'extension de la station d'épuration,
- Etude de méthanisation des boues.

// Gestion des Eaux Pluviales

- Création d'aménagements pour la maîtrise du ruissellement des eaux dans le cadre du projet du quartier Côte des Roses à Thionville,
- Désimperméabilisation des places, parkings et voiries publiques, à raison d'un projet par commune,
- Déconnexion d'eaux pluviales à Fontoy, en provenance des bassins versants d'Angevillers et de Lommerange.

PRESERVATION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PREVENTION DES INONDATIONS

La Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations (GEMAPI) est une compétence obligatoire que la Communauté d'Agglomération exerce sur son territoire et notamment les 26 cours d'eau qui le traversent depuis le 1er janvier 2018. L'Agglo agit sur l'aménagement des bassins versants, l'entretien et l'aménagement des cours d'eau, canaux et plans d'eau, la lutte contre les inondations et la protection et la restauration des zones humides.

Une démarche environnementale Les actions entreprises par la Communauté d'Agglomération s'inscrivent dans une démarche environnementale notamment à travers : la renaturation et le reméandrage des cours d'eau pour leur redonner un aspect naturel et non rectiligne ; la restauration hydromorphologique afin de rétablir la continuité écologique et piscicole des cours d'eau ; la protection et restauration des zones humides dégradées au regard de leur intérêt écologique ; la sauvegarde et la protection de la faune et de la flore aquatique

PRINCIPALES ACTIONS MENÉES :

Les études réalisées portent sur des travaux de renaturation et de restructuration des cours d'eau. Elles permettent d'identifier les zones à risques (ensablement, expansion de crues) et d'obtenir une vision prospective à moyen et long terme de la gestion des cours d'eau.

- Modélisation du ruisseau de Veymerange ;
- Diagnostic des ouvrages couverts de l'Helpert, du Grove, du Metzange et du Wampich ;
- Programme d'actions sur la Kiesel à Thionville-Garche et sur le Wampich à Thionville-Œutrange ;
- Renaturation de la Cuvelle à Lommerange.

La Communauté d'Agglomération a également participé aux études conduites par le Syndicat Mixte « Moselle Aval », en vue de l'adoption d'un Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI).



Nombre de cours d'eau
traversant l'Agglo



PRINCIPALES PERSPECTIVES À METTRE EN OEUVRE D'ICI 2026 *Etudes, réalisations*

- // Création d'un lit mineur pour le ruisseau de Veymerange en remplacement du plan d'eau à Terville, avec l'aménagement d'une zone de rétention des crues permettant de limiter les débordements dans le centre de Terville et rue Dupont des Loges à Thionville ;
- // Renaturation du Veymerange à Thionville et Terville ;
- // Etude, puis travaux de renaturation du Helpert à Yutz ;
- // Etude, puis travaux de renaturation de la Bibiche à Basse-Ham et à Kuntzig ;
- // Etude, puis travaux de renaturation du Conroy à Fontoy et Lommerange.



CLIMAT ENERGIE BIODIVERSITE

Face aux enjeux climatiques, l'Agglo apporte des réponses concrètes et innovantes en matière de transport, d'économie d'énergie, de gestion et de sécurisation de la ressource en eau et de préservation des milieux naturels. En 2024, l'adoption du Plan Climat Air Energie a permis de définir un projet territorial de développement durable dont la mise en œuvre s'étalera sur six ans.

PRINCIPALES ACTIONS MENÉES :

- // Adoption du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) en 2024, comprenant un plan d'action constitué de 8 axes et 36 actions :
 - En matière de transports, une forte intermodalité et un développement des alternatives transfrontalières ;
 - Une réindustrialisation territoriale à la hauteur des enjeux climatiques (Accompagner les artisans et PME dans leur transition environnementale, développement d'une filière hydrogène locale);
 - Une sobriété dans les usages et un habitat rénové efficacement (Accompagner les particuliers dans leur projet de rénovation de logements, lutter contre les îlots de chaleur urbaine et contre l'artificialisation des sols) ;
 - Une meilleure gestion de l'eau, un patrimoine naturel préservé et une agriculture qui poursuit sa transition écologique ;
 - Prendre en compte l'ensemble des enjeux environnementaux au sein même du fonctionnement de la collectivité ;
 - Une économie circulaire développée et une consommation plus locale,
 - Une production d'énergies renouvelables et de récupération encouragée tout en maîtrisant son développement ;
 - Une forte culture commune pour mobiliser efficacement l'ensemble des acteurs.

- // Etudes portant sur la production d'énergies renouvelables (récupération de la chaleur fatale de l'industrie, énergie photovoltaïques et hydrogène) ;

- // Etude des flottes à faibles émissions afin d'accompagner la transformation des flottes de véhicules privées et publiques, en véhicules à faibles émissions et de développer les infrastructures de recharge ;

- // Label Territoire Engagé pour la Nature (2023-2026).

Chiffre clé

- 28%

Objectif de baisse des consommations d'énergie d'ici 2030.



Portes de France -Thionville
Le temps d'Agir



PRINCIPALES PERSPECTIVES À METTRE EN OEUVRE D'ICI 2026

Etudes, réalisations

- // Construction d'ombrières photovoltaïques sur le P+R de Metzange ;
- // Création d'un Atlas de la biodiversité ;
- // Mise en œuvre des actions du plan climat air énergie.

IMPLANTATIONS SUR LE TERRITOIRE

Avec un taux de commercialisation de ses cinq zones d'activités communautaires à 90%, la CA poursuit ses efforts tout en ayant déjà gagné la confiance de nombreux acteurs économiques emblématiques. De l'implantation du centre logistique européen Kubota (Metzange-Buchel) à la confirmation de l'implantation d'une halle géante du groupe Duferco (Actypôle) en passant par un projet résolument tourné vers le futur de construction d'une usine de production massive d'hydrogène vert sur la ZAC Europort. Mais ce qui fait la force de Portes de France-Thionville, c'est sa capacité à miser sur l'avenir, avec l'arrivée du campus postbac Saint-Vincent-de-Paul (Cormontaigne), la future clinique Ambroise Paré (Meilbourg).

PRINCIPALES ACTIONS MENÉES :

- // Actypôle : Cessions au Groupe Duferco pour la construction d'une halle de 10 000 m² qui permettra une extension de ses activités et d'un ensemble d'immobilier d'entreprises à destination des TPE-PME ;
- // Cormontaigne : Ouverture du Campus post bac St Vincent de Paul ;
- // Kickelsberg : Construction d'un village artisanal ;
- // Meilbourg : Construction de l'immeuble tertiaire Meilbourg Two ;
- // Metzange-Buchel : Aménagement de la Zone Artisanale des Terres Rouges : 22 ha de terrains en bordure de l'autoroute A31 dédiés à l'accueil d'activités artisanales et industrielles.

Implantation marquante : centre de logistique européen de la marque KUBOTA.



36 nouvelles entreprises sur nos zones,
représentant 429 emplois créés

1030 emplois confirmés à créer sur la ZAC
Europort portée par le Syndicat Mixte
Ouvert E-Log'In 4

Chiffre clé

36

PRINCIPALES PERSPECTIVES À METTRE EN OEUVRE D'ICI 2026

Etudes, réalisations

// Meilbourg :

- Installation de la Clinique Ambroise Paré et d'un Pôle Médical ;
- Construction de l'immeuble tertiaire le Three ;
- Construction de 190 logements au travers d'une résidence jeunes actifs et d'une résidence destinée aux étudiants ;
- Construction d'un complexe hôtelier de 124 chambres avec restauration.

// Kickelsberg :

- Construction d'un parking relais lié au projet de BHNS ;
- Développement d'un secteur Habitat.

// Emaillerie

- Reconversion de l'ancienne halle Scholtes au travers d'un projet Habitat de 465 logements.

// ZAC Europort :

- Construction de 260 000 m² de halles logistiques et de production ;
- Construction d'une usine de production massive d'hydrogène vert ;
- Construction d'un centre d'approvisionnement en pièces détachées pour l'automobile et l'industrie.



ATTRACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

Le pouvoir d'attractivité de notre territoire réside sur un positionnement géographique stratégique au coeur de l'Europe et sur une politique volontariste basée sur l'accompagnement des entrepreneurs qui cherchent à s'installer, le soutien aux acteurs locaux du développement économique et aux start-ups.

PRINCIPALES ACTIONS MENÉES :

- // Soutien à l'activité économique
 - Participation au fonds de résistance Grand Est (soutien de la trésorerie des entreprises durant la période COVID) ;
 - Mise en place d'aides à l'investissement de production et à l'immobilier d'entreprises ;
 - Soutien aux acteurs locaux du développement économique, aux réseaux d'entreprises et au salon à l'envers.



- // Politique économique
 - Labellisation Territoires d'Industrie ;
 - Lauréat Appel à Manifestation d'Intérêt Rebond Industriel.
- // Economie numérique
 - Opéré par la Communauté d'Agglomération, le pôle numérique du bassin thionvillois est devenu l'association Thi'Pi au 1^{er} janvier 2023.

Montant total du soutien direct à
57 entreprises entreprises

1 035 438 € : montant du soutien aux
acteurs du développement économique

Chiffre clé

262 581 €



07 85 61 07 80

CONTACT



À PROPOS

ACCOMPAGNEMENT

HÉBERGEMENT

CLUB

BLOG

AGENDA

RÉSIDENTS

PARTENAIRES

L'incubateur d'entreprises **innovantes** du Nord Moselle

Bienvenue à Thi'Pi, le Pôle Numérique du bassin thionvillois et l'entrée principale dans l'écosystème transfrontalier de l'innovation, du numérique et de l'entrepreneuriat. En tant que membre de la **French Tech Est**, nous sommes fiers d'être un **phare de l'innovation**.



Chiffre clé

2 400

Forte croissance du nombre d'étudiants sur le territoire : 900 en 2012, 1 700 en 2023, projection à 2 400 pour 2030



PRINCIPALES PERSPECTIVES À METTRE EN OEUVRE D'ICI 2026

Etudes, réalisations

- // Création de 430 logements à destination des jeunes actifs et des étudiants ;
- // Ouverture de nouvelles filières postbac.

URBANISME

Avec près de 15 000 demandes d'autorisations depuis 2020, le baromètre du développement urbanistique est au beau fixe. Une nouvelle preuve du dynamisme de notre territoire. Avec en perspective, l'aménagement de la nouvelle ZAC du Couronné.

PRINCIPALES ACTIONS MENÉES :

- // Mise en place de la saisine par voie électronique via la plateforme GéoPermis ;
- // Mise en place d'une Police de l'Urbanisme, à disposition des Maires.

GeoPermis

Plateforme de dépôt de dossier d'urbanisme

FranceConnect est la solution proposée par l'État pour sécuriser et simplifier la connexion à vos services en ligne.



[Qu'est-ce que FranceConnect ?](#)

OU

Adresse courriel

Mot de passe

[Mot de passe oublié](#)

[Se connecter](#)

OU

[Créer un compte](#)

Chaque année sont instruits de l'ordre de 3 000 demandes d'autorisations d'urbanisme dans les proportions suivantes :

- 300 Permis de construire
- 1 200 Déclarations Préalables
- 1 500 Certificats d'Urbanisme



PRINCIPALES PERSPECTIVES À METTRE EN OEUVRE D'ICI 2026

Etudes, réalisations

// Création de la ZAC du Couronné

Zone d'aménagement à vocation tertiaire et d'habitat, son déploiement est envisagé sur la période 2025 - 2040 et prévoit la création de 1 100 logements et de 30 000 m² de surface de bureaux.

Elle vise à

- réaménager l'une des entrées de la Communauté d'Agglomération parmi les plus empruntées ;
- améliorer le plan de circulation en intégrant le tracé du Bus à Haut Niveau de Service à l'échelle des deux quartiers ;
- réhabiliter et valoriser le patrimoine historique de ce secteur : fortifications, Porte de Sarrelouis, Pont écluse... tout en préservant le patrimoine végétal existant.



HABITAT

L'habitat est l'affaire de tous, pour tous. Le nouveau Programme Local de l'Habitat permet non seulement de diversifier et d'adapter l'offre de logements mais permet aussi de renouveler, améliorer, adapter le parc immobilier et de favoriser la mixité sociale.

PRINCIPALES ACTIONS MENÉES :

// Un nouveau Programme Local de l'Habitat :

- Diversifier et adapter l'offre de logements ;
- Favoriser le renouvellement urbain et la mixité sociale ;
- Améliorer l'accessibilité du cadre bâti aux personnes handicapées,
- Intervenir sur le parc privé existant pour en améliorer la qualité et l'attractivité ;
- Offrir des conditions d'accueil optimales dans le parc social.

// Habitat social

- La CAPFT favorise la production de logements sociaux en garantissant les emprunts bancaires souscrits par les bailleurs;
- Participation à la création de l'Office Foncier Solidaire du Sillon Lorrain.

// Habitat privé

- Attribution de subventions dans le cadre de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat - Renouvellement Urbain ;
- Abondement des aides accordées par l'Agence Nationale de l'Habitat aux propriétaires modestes ou très modestes réalisant des travaux de rénovation énergétique ;
- Mise en place de permanences de l'association APOLO'J : guichet unique d'information pour les jeunes de 18 à 30 ans et pour les étudiants.



Chiffre clé

1 781

A ce jour, 115 opérations ont été garanties, pour un montant total de 113 M€, permettant la réhabilitation de 1 781 logements.

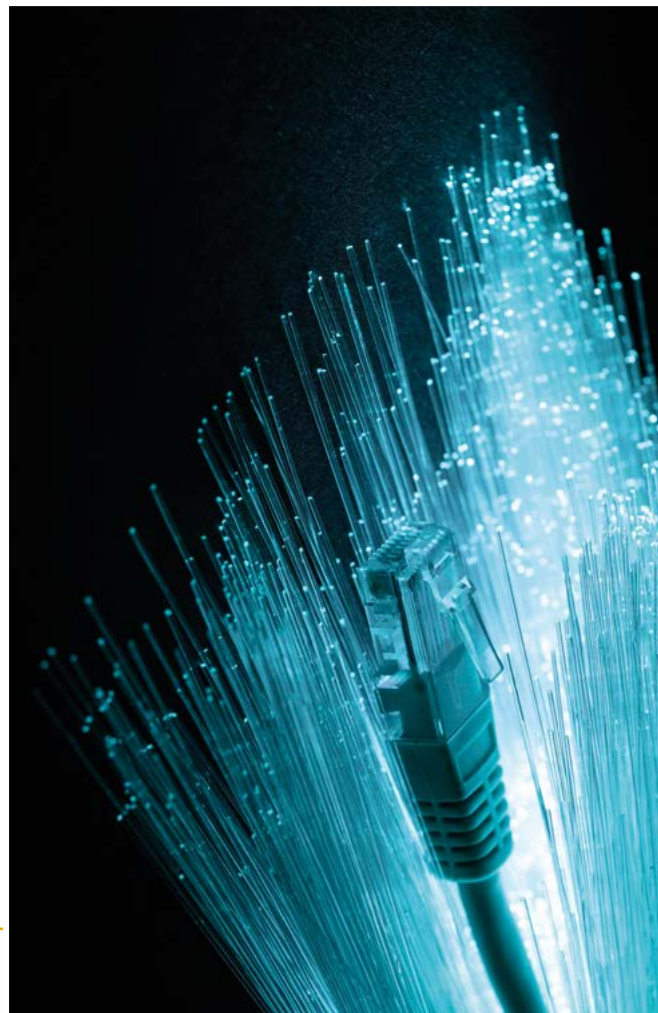


INFRASTRUCTURES ET SERVICES NUMÉRIQUES

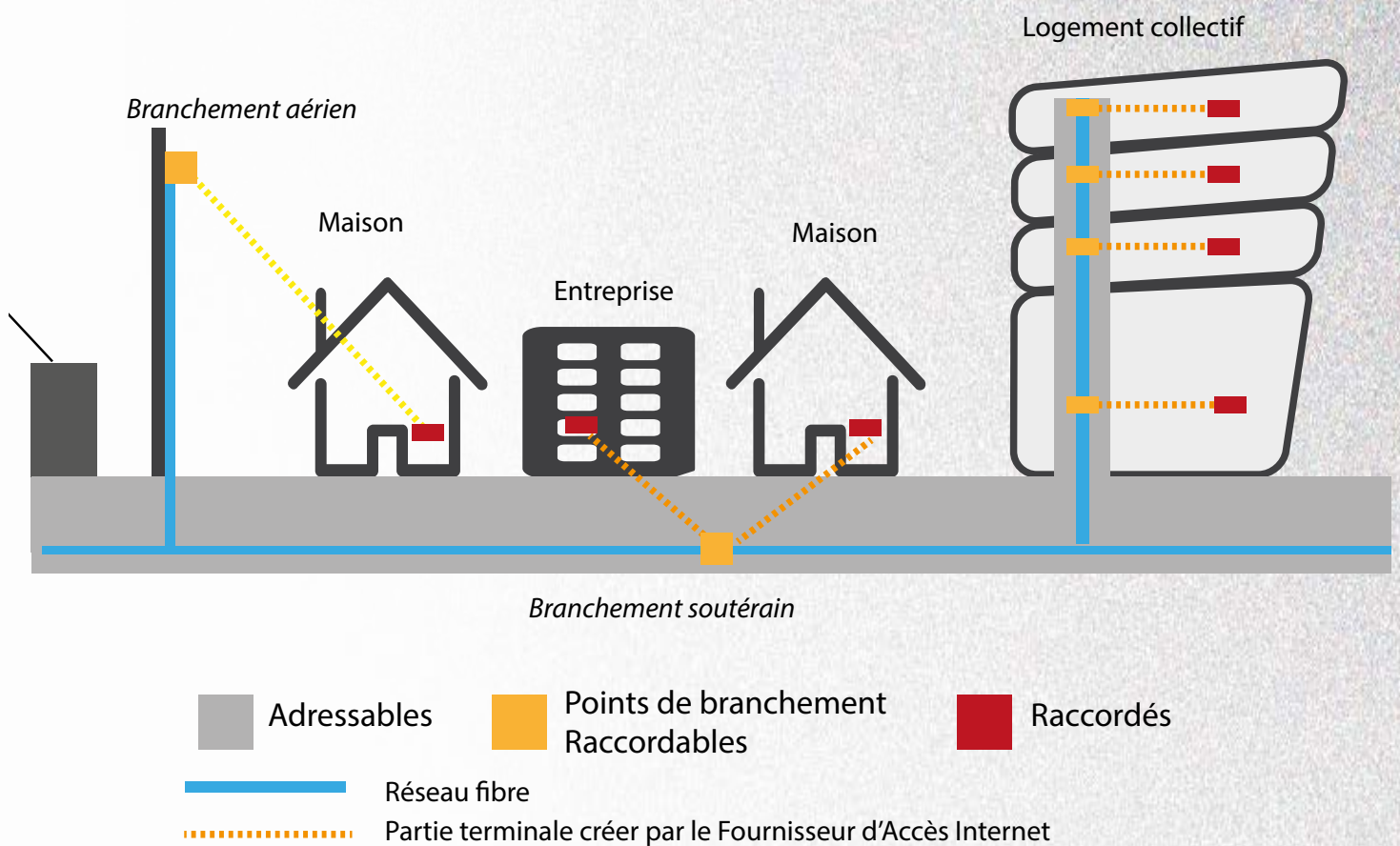
Portes de France-Thionville territoire connecté. Depuis 2023, 89% des logements répartis sur l'ensemble des 13 communes sont couverts par la fibre optique. Faire du numérique un atout majeur d'attractivité du territoire est l'ambition de la CA qui poursuit son travail de fond d'inclusion numérique et de développement des usages numériques, tout en veillant à la sécurité de ces derniers.

PRINCIPALES ACTIONS MENÉES :

- // Depuis 2022, les 13 communes de la Communauté d'Agglomération sont couvertes commercialement à la souscription des offres Fibre ;
- // Dans le cadre du projet de l'agglomération « du numérique pour tous », la Communauté d'Agglomération a recruté un Conseiller Numérique France Service qui intervient et se déplace dans les 13 communes du territoire communautaire pour accompagner les habitants dans leurs démarches numériques. L'objectif de cette action est de permettre aux participants de devenir autonomes dans les principaux usages du numérique ;
- // Dans le cadre du numérique au service de l'amélioration de la relation usager la Communauté d'Agglomération a choisi d'enrichir son offre de services accessibles en ligne et de proposer un guichet unique de téléservices :
 - Création et mise en ligne d'un nouveau portail de gestion des relations avec les usagers ;
 - Création de l'appli mobile « agglomération mes démarches » ;
 - Déploiement de « France Connect » sur les portails usagers tels que: Geopermis et portail eau en sus du portail famille.



Nombre de logements raccordables (sur un total de 54 581 logements), soit un taux de couverture de 89% (en 2023)



PRINCIPALES PERSPECTIVES À METTRE EN OEUVRE D'ICI 2026

Etudes, réalisations

- // Faire du numérique un atout majeur en termes d'attractivité du territoire ;
- // Conseiller numérique : développement de la thématique inclusion numérique ;
- // Favoriser les usages numériques, en veillant à la sécurité de ces derniers.

PETITE ENFANCE

La Communauté d'Agglomération propose une offre complète et variée sur tout le territoire : accueil en crèche ou chez un assistant maternel, conseil et accompagnement des parents et des professionnels, quelle que soit la situation. Pour cela, un seul contact : le Relais Petite Enfance (ex « RAM »), guichet unique de toutes les questions liées aux très jeunes enfants et aux modes de garde.

PRINCIPALES ACTIONS MENÉES :

En 2019, l'extension de la compétence Petite Enfance à la Communauté d'Agglomération s'est traduit concrètement par :

- // Le transfert de la gestion des six crèches publiques de Thionville et de la crèche de Terville ;
- // La gestion du Lieu d'Accueil Enfants-Parents (LAEP) Le Square et le soutien au LAEP La Récré des Bébé à Thionville ;
- // Un guichet unique d'accueil au relais Petite Enfance de Thionville avec des permanences à Yutz et Fontoy, des formations et animations régulières à destination des assistants maternels ;
- // Le soutien à l'association ALYS pour répondre aux besoins atypiques (horaires décalés, urgence, garde à domicile) à travers le dispositif « Taties à Toutes Heures » ;
- // La poursuite du projet d'accueil de l'enfant porteur de handicap ;
- // Le maintien de l'accueil, pendant la période COVID, pour les enfants du personnel prioritaire (soignants) ;
- // La signature de la charte « Relai Parental » avec le Département de la Moselle permettant d'accueillir des enfants en situation de vulnérabilité et de soutenir les familles dans leur approche éducative ;
- // La réhabilitation du Multi-accueil La Baleine Bleue à Terville (2020-2021) : travaux de sécurisation, mise aux normes, confort thermique et modernisation des espaces d'accueil des enfants ;
- // Un programme annuel de travaux dans l'ensemble des équipements Petite Enfance.

A travers la signature de la Convention Territoriale de Services aux Familles, la Communauté d'Agglomération s'engage avec la CAF et les Communes à développer des actions en matière de Petite Enfance, Enfance et Jeunesse, Parentalité et Accès aux Droits pour la période 2022-2026.



Chiffre clé

1 000

Nombre d'enfants accueillis par an dans les 11 crèches publiques (383 places) de l'Agglo



PRINCIPALES PERSPECTIVES À METTRE EN OEUVRE D'ICI 2026

Etudes, réalisations

- // Construction d'un Multiaccueil de 50 places et d'une antenne du Relais Petite Enfance à Terville pour remplacer les deux équipements Nougatine à Thionville et Baleine Bleue à Terville ;
- // Projet d'extension du bâtiment du Relais Petite Enfance pour y accueillir le LAEP le Square ;
- // Poursuite et développement des actions pédagogiques : partenariat « Passerelle » entre la crèche et l'école maternelle pour faciliter l'intégration de l'enfant, dispositif « Parler Bambin », organisation de conférences et de formations à destination des professionnels de la Petite Enfance et d'événements sur des thématiques intéressant les parents ;
- // Travail partenarial de sensibilisation sur l'alimentation du jeune enfant notamment pour réduire la consommation de sucre et éviter le gaspillage alimentaire.

SANTÉ

L'Agglo œuvre en faveur de la santé de ses habitants grâce au Contrat Local de Santé. Ce contrat a été signé avec les autorités de santé et les partenaires institutionnels : Etat, ARS Grand Est, Région Grand Est, Régime Local d'Assurance Maladie d'Alsace-Moselle, Caisse Primaire d'Assurance-Maladie de Moselle, CHR Metz-Thionville et Conseil Départemental de la Moselle.

Les actions menées ciblent plus particulièrement l'accès aux soins, la santé mentale, les maladies (métaboliques, cardiovasculaires, cancers), la santé environnementale et la lutte contre le tabagisme.

PRINCIPALES ACTIONS MENÉES :

- // Aide financière pour l'installation des professionnels de santé ;
- // Développement des compétences psychosociales des enfants des classes de CM2 : savoir dire non et résister à l'influence des autres ;
- // Programme de reprise d'une activité physique régulière et adaptée pour les personnes éloignées de la pratique sportive : « Je me bouge pour mon cœur » ;
- // Programme de prévention du surpoids et de l'obésité à destination des maternelles : « Prévenir l'Obésité Infantile dans l'Agglomération Thionvilloise (Plan POIT) » ;
- // Adhésion à AD2S, dispositif offrant une garantie santé pour les personnes ayant des difficultés d'accès à une complémentaire santé ;
- // Programme de lutte contre le tabagisme : « Ville Libre Sans Tabac » ;
- // Soutien à l'Association Française des Premiers Répondants (AFPR) pour la formation de citoyens sauveteurs ;
- // Formation aux Premiers Secours en Santé Mentale (PSSM) pour les professionnels ;
- // Développement d'actions en direction des Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville ;
- // Participation, pendant la période COVID, aux actions menées avec les Communes pour apporter à la population des réponses coordonnées face à la crise sanitaire.



**Lutter contre le tabagisme
et améliorer la qualité de vie
des habitants**

Nombre de personnes suivies par an.

- *Compétences psychosociales des CM2 : en moyenne 225 enfants/an*
- *Plan POIT : 650 enfants concernés/an*
- *Je me Bouge Pour Mon Cœur : en moyenne 45 personnes suivies/an*

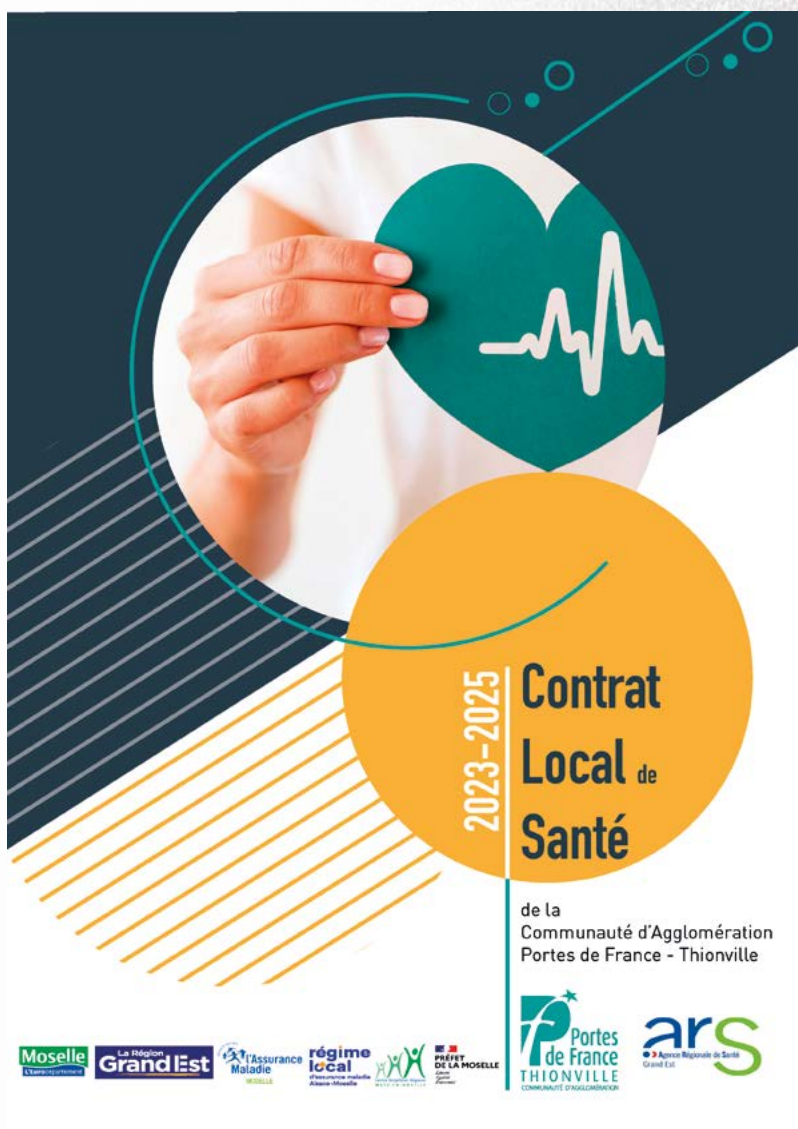
Chiffre clé

920

PRINCIPALES PERSPECTIVES À METTRE EN OEUVRE D'ICI 2026

Etudes, réalisations

- // Installation d'un Conseil Local en Santé Mentale commun avec la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch ;
- // Participation aux Semaines d'Information sur la Santé Mentale organisées chaque année en octobre;
- // Mise en réseau avec les deux Communautés Professionnelles Territoriales de Santé présentes sur le territoire ;
- // Développement de nouvelles actions : extension du projet Ville Libre Sans Tabac aux communes du territoire, prévention de l'utilisation des écrans, programme de prise en charge du surpoids et de l'obésité chez l'enfant et l'adolescent, poursuite du développement des compétences psychosociales auprès des jeunes.



POLITIQUE DE LA VILLE ET ACTIONS DE PRÉVENTION

Améliorer le quotidien des habitants des quartiers sensibles (Côte des roses - Bel Air et Saint-Pierre la Milliaire à Thionville, Les Terrasses des Provinces à Yutz), c'est l'objectif de la Communauté d'Agglomération au travers du contrat de ville. Ce soutien aux acteurs de terrain, centres sociaux et associations permet de développer des actions concrètes sur le terrain.

Par ailleurs, ce dispositif est complété, sur l'ensemble du territoire, par des actions de prévention et de sensibilisation à la lutte contre la radicalisation, les discriminations et les violences sexistes et sexuelles.

PRINCIPALES ACTIONS MENÉES :

- // Mise en œuvre du Contrat de Ville 2015-2023 ;
- // Signature du nouveau Contrat de Ville pour la période 2024-2030 « Engagements Quartiers 2030 » ;
- // Partenariat avec la Cité Musicale de Metz pour l'apprentissage de la musique aux enfants - DEMOS (Dispositif d'éducation musicale et orchestrale à vocation sociale) ;
- // Développement d'actions dans le cadre du Conseil Intercommunal de Sécurité et de prévention de la délinquance et de la radicalisation créé depuis 2016 ;
- // Développement d'actions de prévention et de lutte contre les discriminations ;
- // Mise en œuvre d'actions dans le cadre du Contrat Local contre les Violences Sexistes et Sexuelles (2022-2025) ;
- // Mise en œuvre d'un programme complet autour des compétences psychosociales « Moi, ma singularité... et les autres ? » (2022-2023) ;
- // Soutien financier annuel à la Mission Locale du Nord Mosellan.



Nombre de projets soutenus par an
autour des thématiques de la culture, de la
santé, de la jeunesse, de la scolarité et de
l'éducation à la citoyenneté

Chiffre clé

60

Engagements

quartiers2030



PRINCIPALES PERSPECTIVES À METTRE EN OEUVRE D'ICI 2026

Etudes, réalisations

- // Mise en œuvre du Contrat de Ville 2024-2030 « Engagements quartiers 2030 » et notamment des actions en faveur de l'insertion professionnelle, la réussite éducative, le soutien à la parentalité, l'accès aux droits, la citoyenneté et la création d'un observatoire local de la Politique de la Ville ;
- // Engagement renforcé des bailleurs sociaux sur des actions d'amélioration du cadre de vie à travers la nouvelle convention d'utilisation de l'abattement sur la taxe foncière sur les propriétés bâties (2025-2030) ;
- // Continuité des actions relatives au développement des compétences psychosociales (estime de soi) notamment en direction des jeunes ;
- // Sensibilisation à la détection des violences sexistes et sexuelles ;
- // Organisation d'actions de prévention « grand public » autour de la radicalisation ;
- // Organisation d'actions de sensibilisation aux discriminations.

MAISON DU LUXEMBOURG

Renseigner, rassurer, accompagner. Ce sont les missions principales de la Maison du Luxembourg, exemple unique de structure à destination des frontaliers.

Ce service public, co-financé par 6 intercommunalités du territoire et soutenu par la Région grand-Est, offre aux travailleurs frontaliers luxembourgeois de précieuses informations sur les prestations sociales, la fiscalité (notamment la déclaration d'impôts) et l'emploi au Luxembourg.

PRINCIPALES ACTIONS MENÉES :

- // Permanences fiscales assurées par les partenaires fiscaux deux fois par semaine ;
- // Organisation chaque année de la Journée Portes Ouvertes le 23 juin à l'occasion de la Fête Nationale luxembourgeoise avec la présence des partenaires fiscaux et de Frontaliers Grand Est ;
- // Participation annuelle au Salon Lor&Lux au Centre Commercial Géric ;
- // Audition avec Madame la Députée Isabelle RAUCH concernant les problématiques rencontrées par les usagers de la Maison du Luxembourg : télétravail, imposition des frontaliers, cumul d'activités, transports (2022) ;
- // Organisation d'une conférence sur le harcèlement moral au travail en partenariat avec la Mobbing a.s.b.l et Frontaliers Grand Est (2023) ;

A travers la Maison du Luxembourg, la Communauté d'Agglomération est également membre d'EUREGIO, association regroupant des territoires locaux, acteurs du développement de la Grande Région : ex-Lorraine (Thionville, Metz, Nancy), Luxembourg, Sarre, Rhénanie-Palatinat, Wallonie.



- Nombre de demandes traitées par an.
- Prestations sociales : 50% des demandes
 - Fiscalité : 25% des demandes
 - Emploi/formation : 15% des demandes
 - Autres : 10%



WWW.MAISONDULUXEMBOURG.FR

PRINCIPALES PERSPECTIVES À METTRE EN OEUVRE D'ICI 2026 *Etudes, réalisations*

// La Maison du Luxembourg fêtera ses 20 ans en 2026.

SPORT

Vecteur d'attractivité, le sport est un marqueur fort de notre territoire. En complément de la politique sportive menée par ses communes membres, la Communauté d'Agglomération poursuit son soutien à la promotion et au développement du sport de haut niveau et aux manifestations d'envergure. Soutien financier, création du label, accompagnement des événements sportifs, c'est tout un panel de mesures, développées depuis 2020, qui invitent à la pratique sportive.

PRINCIPALES ACTIONS MENÉES :

- // Création du Label « PORTES DE FRANCE-THIONVILLE » : il s'agit de mieux soutenir et accompagner les clubs sportifs emblématiques du territoire et de renforcer la relation partenariale. Deux Clubs sont labellisés : Le Sporting Club Thionville (SCT) et le Triathlon Thionville Yutz Club Portes de France Thionville (TRITYC) ;
- // Soutien financier au sport collectif ou pratiqué en équipe (une dizaine par an) : selon leur classement dans la discipline;
- // Soutien annuel d'une dizaine d'événements sportifs régionaux, nationaux et internationaux ;
- // Mise à l'honneur des Clubs soutenus à l'occasion du « Club Agglo », manifestation organisée chaque année ;
- // Labellisation Terre de Jeux 2024 : la Communauté d'Agglomération a porté ce label aux côtés des Villes de Thionville, Yutz et Basse-Ham. Yutz et Thionville ont accueilli la 5ème étape du relais de la Flamme Olympique en Moselle le 27 juin 2024.



Nombre d'associations sportives présentes sur le territoire : 50 disciplines proposées.

Chiffre clé

185



PRINCIPALES PERSPECTIVES À METTRE EN OEUVRE D'ICI 2026

Etudes, réalisations

- // Construction d'une salle multifonctionnelle à Fontoy et d'un dojo (emprise foncière de l'ancien collège) ;
- // Démarche de labellisation « PORTES DE FRANCE THIONVILLE » pour d'autres Clubs emblématiques du territoire tels que l'Association Thionilloise de Gymnastique Rythmique et Sportive (ATGRS) ou l'Association Sportive de Boxe de Yutz ;
- // Soutien renforcé aux clubs sportifs de haut niveau ;
- // Poursuite de l'attractivité territoriale avec un soutien d'envergure aux grands événements sportifs (Tour de Moselle, Moselle Open, Championnats, ...).

CENTRES AQUATIQUES

Sport de haut niveau, loisirs, scolaire, les deux équipements sont parfaitement complémentaires et répondent aux besoins des communes situées sur les 2 rives de la Moselle et même au-delà. A Thionville, piscine historique, les clubs sportifs allient le sport- loisirs et la compétition, et les bassins accueillent les écoles et le grand public. Hamélys, le nouvel équipement de Basse-Ham, est au cœur de la base de loisirs nautiques. Il propose des espaces de loisirs intérieurs et extérieurs pour toute la famille ainsi qu'une salle de sport et un espace bien-être.

PRINCIPALES ACTIONS MENÉES :

Centre aquatique de Thionville

- // Transfert en 2019 du Centre de Loisirs Nautiques de Thionville ;
- // Accueil pour l'apprentissage de la natation, depuis 2021, des écoles des communes de Angevillers, Fontoy, Havange, Tressange ainsi que le collège de Fontoy ;
- // travaux de sécurité et de rénovation énergétique (escaliers extérieurs, remplacement de la centrale de traitement d'air avec gestion technique centralisée) ;
- // Accueil des événements tel que le Téléthon, des championnats, des rencontres en natation-course, para-natation ou water-polo.

Centre aquatique Hamélys à Basse-Ham

- // Ouverture en novembre 2022 : espace aquatique et espace forme et bien-être ;
- // Accueil des scolaires de la rive droite de la Moselle (Basse-Ham, Illange, Kuntzig, Yutz) et des Communes de l'Arc Mosellan;
- // Mise en place d'activités aquatiques et ludiques pour tous ainsi que des activités sportives et animations festives (printemps, période estivale, Halloween, fin d'année) ;
- // Formation des maîtres-nageurs : l'Agglo s'implique fortement dans la formation des maîtres-nageurs et le recrutement d'agents qualifiés. Quatre apprentis sont accueillis chaque année dans les effectifs.



Nombre total d'entrées par an pour les deux centres aquatiques

Chiffre clé

270 000



PRINCIPALES PERSPECTIVES À METTRE EN OEUVRE D'ICI 2026

Etudes, réalisations

// Travaux d'isolation et remplacement des baies vitrées (été 2025) ;

// Etude des travaux d'extension du bâtiment pour la création d'un nouveau bassin éducatif et associatif destiné aux écoles, à l'apprentissage de la natation, aux clubs sportifs et aux animations.

TOURISME ET LOISIRS

L'Office de Tourisme « Pays Thionillois Tourisme » situé à Thionville partage et met en avant, tout au long de l'année, les nouveautés, les actualités et les événements majeurs qui se déroulent sur le territoire.

La base de loisirs Nautic'Ham est l'un des fers de lance du tourisme local. Elle accueille plaisanciers, campeurs, cyclotouristes et promeneurs. Baigné dans un écrin de verdure, ce lieu unique séduit par sa tranquillité, mais également par la diversité et la qualité des services et activités proposés. Le site est une étape du parcours touristique à vélo de plus de 700 km, reliant la frontière franco-luxembourgeoise à Lyon.

PRINCIPALES ACTIONS MENÉES :

- // Septembre 2017 : Inauguration du Port de plaisance Nautic'Ham labellisé « Port de plaisance exemplaire » et pavillon bleu. Il offre 100 postes d'amarrage et 4 emplacements pour les escales de courte durée ;
- // Mai 2018 : ouverture du camping classé 3*. Il offre 74 emplacements individuels, accueillant camping-car et caravanes. Un espace tente est dédié aux cyclotouristes et aux randonneurs ;
- // Décembre 2020 : ouverture d'un golf de 9 trous à Basse-Ham (ZAC du Kickelsberg) ;
- // 2023 : création d'un parc de loisirs aquatique par Moselle Wake Park ;
- // Mai 2024 : gestion du tout nouveau port de plaisance de Talange Riv'Escale (51 places et 10 places d'escale) en partenariat avec la Communauté de Communes Rives de Moselle ;
- // Mise en place d'animations estivales à Nautic'Ham : concerts et spectacles variés, marchés locaux ;
- // Organisation tout au long de l'année, par Pays Thionillois Tourisme de visites guidées pour faire découvrir le territoire. Vente de produits locaux dans les locaux de l'office de tourisme.



Taux d'occupation du port de plaisance
Nautic'Ham

Chiffre clé

99 %



PRINCIPALES PERSPECTIVES À METTRE EN OEUVRE D'ICI 2026

Etudes, réalisations

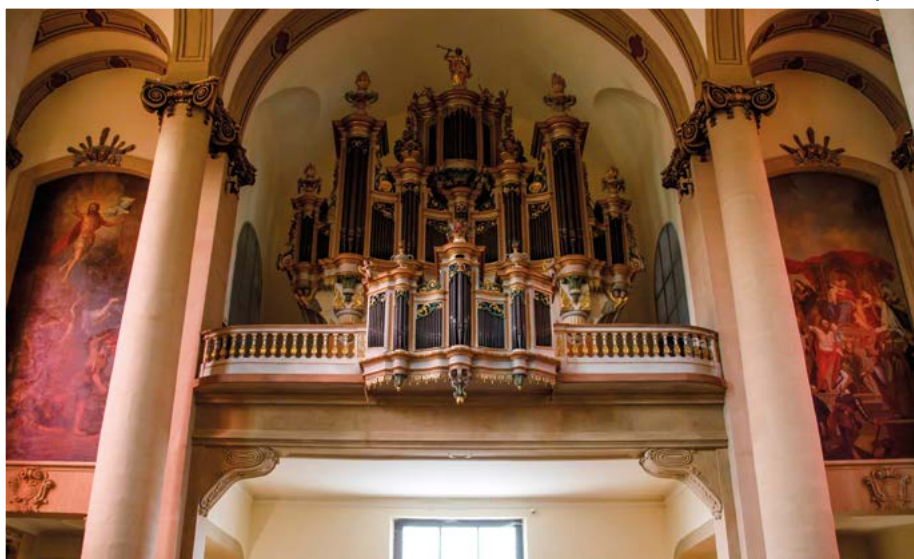
- // Mise en place d'une stratégie touristique partagée sur le territoire nord mosellan et développement du tourisme transfrontalier ;
- // Développement de l'offre de loisirs et d'hébergements notamment sur la base de loisirs nautiques avec la construction de 40 cottages de tourisme en berges d'étang.

EDIFICES CULTUELS

Les édifices culturels, leur sécurisation, leur mise en conformité et leur préservation relèvent des compétences de la Communauté d'Agglomération. Depuis 2020, 720 000 € ont été consacrés aux travaux d'investissements pour le maintien du patrimoine religieux.

PRINCIPALES ACTIONS MENÉES :

- // Sécurisation et mise en conformité électrique et des chauffages ;
Exemple : remplacement de la chaudière et production d'eau chaude sanitaire au presbytère Saint-Nicolas de Yutz ;
- // Mise en accessibilité pour personnes à mobilité réduite ;
Exemple : travaux de sécurisation de l'accessibilité à la chapelle de Bure et à l'église de Tressange ;
- // Interventions sur les cloches, horloges et paratonnerres ;
Exemple : mise en conformité du paratonnerre avec enlèvement de la pointe radioactive de l'église Saint-Quirin de Kuntzig ;
- // Préservation du patrimoine
Exemple :
 - restauration de deux toiles à l'église Saint-Maximin de Thionville ;
 - ravalement des façades du chœur de l'église de Manom ;
 - réfection des corniches du clocher, confortement des pierres de façade, mise en conformité du paratonnerre et travaux de couverture au temple protestant de Thionville.



Chiffre clé

720 000€

Montant des travaux d'investissements pour le maintien du patrimoine religieux depuis 2020



RESSOURCES ET GESTION FINANCIÈRE

Malgré un contexte national et international inflationniste, le budget de la Communauté d'agglomération est le reflet d'une situation financière saine et toujours ambitieuse.

Les grands projets ont été nombreux ces dernières années, avec le nouveau centre aquatique de Basse-Ham, le centre technique communautaire ou encore le développement de la base de Loisirs Nautic'Ham.

Les investissements se poursuivent, avec la création du nouveau pôle administratif, économique et numérique, d'un multi accueil à Terville et d'une salle multifonctionnelle à Fontoy. A cela s'ajoutent plusieurs projets à vocation environnementale, mais aussi en lien avec les mobilités douces et les infrastructures de loisirs.

PRINCIPALES ACTIONS MENÉES :

- // Une approche prospective et vertueuse de la dépense publique :
 - Mise en place d'un plan pluriannuel d'investissement dans un souci d'optimisation de la dépense et de planification des projets ;
 - Réduction de la dette de 3,6 M€ entre 2020 et 2023 ;
 - Un recours à l'emprunt parfaitement maîtrisé avec un niveau d'endettement par habitant très inférieur à la moyenne nationale : 192 €/habitant contre 379 €/habitant en moyenne pour les autres Communautés d'Agglomération ;
 - Capacité de désendettement de 2,3 ans en 2023 ;
 - En parallèle, une recherche active de cofinancements a permis de mobiliser plus de 15 M€ de subventions en soutien aux projets réalisés.

 - // Un recours au levier fiscal limité et ciblé sur les grands projets :
 - Une rigueur budgétaire constante a permis à la Communauté d'Agglomération d'accroître son action en faveur du développement du territoire sans modification de ses taux de fiscalité depuis 2014 ;
 - Le contexte de forte inflation et l'intégration de nouveaux enjeux en matière de transitions environnementales et de mobilité ont conduit à un relèvement du taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties ;
 - Les recettes fiscales supplémentaires ainsi obtenues ont été exclusivement affectées au financement des nouveaux investissements et aux transports urbains.

 - // Un niveau d'investissement en forte progression :
Un effort d'investissement important avec plus de 63 M€ investis sur la période au profit du territoire et de ses habitants.
- Ce, malgré un contexte de baisse continue des dotations de l'Etat :
- 100 €/habitant en 2013 ;
 - 82 €/habitant en 2023.







Territoire d'avenir



agglo-thionville.fr